EEPU Anatole France - Chaville

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 09mars 2021 (visio-conférence)

- 1) Approbation de l'ordre du jour
- 2) Point Périscolaire :

Dernière Réunion périscolaire le 30/11/2020

La cantine:

Horaires échelonnés et sans croisement entre élèves :

45 min par niveau entre départ de la classe/cour et fin du déjeuner

CP/CE1: 40 min de cour + 15/20min en classe

CE2/CM1: 35 min de cour avant et 30 min après et inversement.

CM2: 1h de cour avant d'aller manger

Protocole durci : rend le moment cantine très rigide. Il faut manger avec sa classe à table, à distance

Déambulation : les niveaux ne doivent pas se croiser

Occupation des enfants : manque d'espace + règles strictes : chaque classe a une caisse avec du matériel de cour + organisation de jeux dans la cour.

Accès à la bibliothèque une fois dans la semaine au moins.

CM2 organisent des cafés débats 1 fois par semaine dans le hall de l'école (sur inscription)

Frustration / stress chez les enfants et les adultes.

Mme Dumas rappelle les nombreuses contraintes cumulées à Anatole France avec le manque cruel d'espace (pas de gymnase, pas de salle de jeux...), les règles sanitaires très strictes, la limitation des brassages, des partages de matériel

Les parents auraient connaissance de problèmes de comportement des animateurs : comportements inadaptés voire inadmissibles vis-à-vis des enfants (punitions, éléments de langage...).

Madame Dumas leur répond qu'elle est disponible pour en parler, comme toujours.

Les associations souhaitent une réunion périscolaire pour la semaine prochaine pour creuser ces sujets (demande par ailleurs faite par mail le lundi 8 mars). Mme Dumas et également Madame Levavasseur répondent positivement.

Le goûter

Le protocole sur la restauration ne parle pas spécifiquement du goûter, Il est fait en extérieur. Les associations de parents d'élèves demandent à Mme Levavasseur, pourquoi il n'est pas possible d'utiliser le réfectoire surtout en cas d'intempéries. Madame Levavasseur répond que le prestataire Elior ne peut pas nettoyer le réfectoire après le goûter.

Cette situation met dans l'embarras l'équipe périscolaire qui fait de son mieux pour mettre les enfants le plus à l'abri possible malgré ses multiples contraintes.

Les associations réitèrent leur soutien aux équipes du périscolaire et demandent à la Mairie et à Madame Levavasseur de trouver une solution, les enfants et les animateurs ne peuvent pas rester dehors. Un retour est attendu sur ce point.

3) <u>Bilan de l'emménagement dans la nouvelle école</u>

L'équipe de la Mairie est présente et fait le maximum pour répondre à nos questions.

Un rapport des difficultés rencontrées est envoyé chaque semaine par Mme Ory à M. Idoine. La semaine suivante la résolution des demandes est planifiée.

Toutes les demandes sont régulièrement honorées, il manque encore 4 TNI à raccorder et quelques stylets à changer ou réparer et autres petits travaux.

A ce jour un problème de WC subiste : il faut l'autorisation de percer les murs des Algeco pour installer des distributeurs de papier. Le double-face ne tenant pas dans le temps.

Mme Ory a fait une demande en ce sens à monsieur Idoine et madame Levavasseur annonce que cette demande a été validée cet après-midi.

Problème d'aération dans certaines classes car certaines fenêtres ne s'ouvrent pas au dernier étage.

Le Wifi est installé depuis lundi. Mme Ory précise qu'il est accessible dans toutes les classes ainsi que dans le dortoir (transformé en salle des maîtres) mais pas son bureau.

4) Organisation des récréations :

4 services de récréation : un escalier pour descendre un escalier pour monter

Afin que les élèves aient le plus d'espace possible

CP cour arrière et CP et CE1 cour devant l'école 9h45-10h00

CE2 cours devant l'école : 10h00-10h15 CM1 cour devant l'école : 10h15-10h30 CM2 cour devant l'école : 10h30-10h45

Cette organisation monopolise tous les enseignants sur les temps de récréation (plus de pause)

Les WC (organisation):

Il y a 3 WC filles et 3 WC garçons plus 3 urinoirs dans algécos

2 WC au RDC, un pour les enfants (2 classes concernés 1 pour les adultes)

4 WC au 1er et 4 au deuxième étage (à chaque étage 1 réservé aux adultes)

Pour les CP et Ce1 : les élèves vont aux toilettes pendant la récréation sous la surveillance des adultes qui gèrent le flux.

Pour les autres niveaux : les toilettes étant hors de surveillance des adultes, les élèves font la demande aux adultes et y vont 2 par 2 (4 en même temps G et F). Le quart d'heure suffit pour que chacun passe aux toilettes.

Pendant la classe, les élèves peuvent être autorisés à aller aux toilettes (il est normalement strictement interdit de laisser un élève quitter seul la classe) mais la configuration actuelle nous oblige à les laisser aller aux toilettes sous certaines conditions

Pour les 3 derniers services de récréation du matin, un agent municipal est positionné devant les WC pour vérifier que tout ce passe bien.

5) Bilan des évaluations CP/Ce1 2020-2021

- CP:

En septembre, évaluations nationales bien réussies

Cependant il y a des manques en graphisme et écriture (tenue du crayon, sens de l'écriture)

En janvier, évaluations réussies. Seulement quelques Items échoués en mathématiques (problèmes) et en français (lire à haute voix)

Les difficultés en graphisme et écriture perdurent pour 6 élèves. L'école a fait intervenir un maître E pour aider ses élèves (6 semaines, 2h par semaine)

- CE1 : seulement en septembre. Quelques items échoués (lire à haute voix, problèmes...) mais bien réussies globalement.

6) Rentrée 2021

- Poursuite de scolarité (procédure): Le conseil des maîtres réunis avant les vacances de printemps émettra des propositions, ces propositions seront adressées aux parents, le 3 mai 2021. Les parents disposeront d'un délai de 15 jours pour accepter ou non la proposition du conseil (phase de discussion avec la famille). Le 19 mai décision du conseil des maîtres (en cas de désaccords avec le conseil une procédure de recours sera proposée à la famille).
- <u>Entrée en 6^{ème} (procédure)</u> : la procédure a été distribuée aux familles ce jour par courrier et ce week-end par mail.

Ce soir les familles ont reçu le volet 1 (volet administratif). Chaque famille doit vérifier l'exactitude des renseignements et les corriger si nécessaire (important notamment pour l'adresse qui déterminera le collège de secteur) et retourner ce volet au plus vite à l'école (retour au plus tard le 16 mars). La directrice fait les modifications dans la base. Le 22 mars 2021, le volet 2 sera adressé aux familles, celui-ci indiquera le collège de secteur en fonction de l'adresse de l'élève. Les parents doivent soit :

- Accepter le collège de secteur
- Demander une dérogation
- Une affectation particulière CHA ou SI (passe par la dérogation), UPE2A (unité pédagogique pour élève allophones arrivants), EGPA (enseignement général et professionnel adapté) et ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire).

Le volet doit être retourné à l'école au plus tard le 29 mars 2021. La directrice saisit les éléments de réponses et vérifie les justificatifs.

Les décisions d'affectation seront éditées par le collège d'accueil et remises aux familles à partir du 4 juin 2021. Les parents devront aller inscrire leur enfant au collège entre le 9 juin et le 18 juin au plus tard.

Mme Ory précise que n'ayant pas de précision quant au projet du collège Jean Moulin, un courrier commun des directeurs de Ferdinand Buisson, Paul Bert et Anatole France devrait être envoyé prochainement pour obtenir ces informations.

- Réunion CP, accueil des nouveaux arrivants: réunion pour les CP le 22 juin 2021, salle polyvalente de l'école Paul Bert. Car par de local aux Iris. La mairie va envoyer aux familles dont les enfants sont inscrits un courrier pour les informer de cette date.
- Visite de l'école pour Les GS des Iris et du Muguet et entretien avec la famille et l'enfant avec visite école pour des nouveaux arrivants hors Iris et Muguet.
- <u>Effectif rentrée 2021</u>: actuellement 71 inscriptions 70 CP + 1 CE1 (89 à la même époque l'année passée). Très peu de départs sur St Thomas (2 pour l'instant).

Mme Levavasseur confirme que la commission pour les dérogations aura lieu courant mai (date à définir).

7) Covid-19:

Dernier protocole en date du 19 février.

Les enfants respectent le port du masque, ont des changes, parfois le masque casse, ou est oublié => il y a une réserve de masques à l'école (réapprovisionnement récent par l'EN)
Cela se passe bien.

Pour le sport, le masque est enlevé avant l'activité et remis juste après.

En revanche, hors activité sportive, pour les ballades ou toute autre activité, le masque doit être porté.

Les tests salivaires dans les écoles : information de jeudi dernier, ceux-ci pourront être organisés s'il y a beaucoup de cas Covid dans l'école (décision de l'ARS + direction académique). Ce ne sera pas systématique. Pour le moment, aucun cas Covid dans l'école (faux positif d'un animateur pendant les vacances)

Concernant le gel et le savon, pas de problème signalé.

- <u>L'EPS</u>: depuis le retour des vacances plus d'intervenant sportif. Ce n'est pas acceptable qu'il y ait une différence de traitement entre les écoles, qu'ici il n'y a pas de place dans la cour de récréation pour que les enfants pratiquent une activité sportive (pas de terrain de jeu).
- <u>La forêt</u>: lorsque cela est possible les enseignantes vont en forêt sur leur créneau de sport, il n'est pas envisageable d'y aller plus, les programmes sont chargés voire minutés, c'est déjà un casse-tête pour faire tout rentrer dans une semaine.
- La mairie a finalement trouvé un binôme d'intervenants sportifs qui seront présents d'ici 10 jours.

Les maitresses rappellent que ce remplacement est prévu chaque année et donc le manque d'anticipation du service des sports.

Mme Levavasseur souligne les difficultés de recruter une personne pour si peu d'heures et qui ne peut être mutualisée avec les autres écoles

8) <u>Vie de l'école</u> :

- La coopérative

Point sur les dons et leur utilisation : A ce jour 3700 euros de dons depuis 9 ans c'est plutôt entre 4000 et 5700 euros, 2^{ème} appel (dans les cahiers de correspondance les enseignants ont indiqué les dépenses.) Pour la coopérative générale nous avons payé les cotisations et l'assurance à l'OCCE et les codes-barres de livres pour la bibliothèque.

- Bilan des photos individuelles, photo de classe: A ce jour 87 familles n'ont pas acheté les photos

L'unique critère, pour l'école, était que la famille puisse acheter les photos sur un site, ce critère n'a pas été respecté, le photographe ne travaille pas avec internet.

Donc l'année prochaine l'école reprendra la main sur le choix du photographe.

- **Prise en charge des enfants à besoins particuliers**, une AESH 24heures et une AESH qui vient faire 6 heures dans l'école pour nous aider ;

Il y a 2 personnes très investies et qui font un travail de qualité auprès des enfants. Question sur ce que la mairie peut faire de plus impactant au niveau communication.

La mairie va essayer de trouver des AESH sur le temps du déjeuner grâce à un fond d'aide aux familles.

Mme Ory souligne les difficultés de recrutement des AESH particulièrement sur Chaville. Mme Levavasseur explique que c'est général au 92.

Les associations précisent que malgré leur intervention, aucune réponse n'a été reçue ni de l'inspection ni du PIAL. Les associations demandent, au vu de ces difficultés récurrentes et difficiles pour le fonctionnement des écoles, que des initiatives plus visibles soient prises (affichages publiques, communications diverses...) et aussi rapidement que possible.

Sur l'ensemble du sujet, la mairie va faire le point avec les services communication et recrutement et revenir vers l'école et les associations.

- Classes externées: Les parents élus avaient été destinataires des projets pédagogiques des collègues, la Mairie a validé les projets et a alloué 20 000 euros pour leur réalisation. Les activités sont pré-réservées mais la mairie doit envoyer le bon de réservation. Ce sont des beaux projets. Il faut que la mairie confirme les sorties dans les dates, notamment celle à réserver avant le 15 mars.

Mme Levavasseur s'engage à vérifier mercredi 10 mars que tous les bons de sortie seront garantis.

Les associations insistent sur l'importance de ces sorties au vu du peu de sorties pour nos enfants depuis plusieurs années et surtout depuis la crise Covid

Piscine: plus de piscine depuis le 25 janvier. La Mairie est en pourparlers avec Viroflay qui va rouvrir la piscine en septembre. Viroflay change de rythmes scolaires et passe sur 4 jours donc pour le moment, on attend leur réponse.

Divers:

Nouvelle politique **d'achat de fournitures :** privilégier les produits avec écolabel, décidée en conseil municipal pour l'ensemble des services de la ville.

Privilégier les produits avec des écolabels, cela est louable mais dans les faits il n'y a pas eu de transition douce, le catalogue de la mairie est toujours le même mais seuls les produits écolabels peuvent être commandés, hors, ce catalogue en comporte peu, résultat impossible d'acheter des ardoises velleda, plus de film transparent pour plastifier, plus de cartouches d'encre pour les imprimantes, plus de protèges cahiers... Aucun autre catalogue n'est proposé, les enseignants doivent chercher par eux-mêmes sur des catalogues des fournitures, faire des devis qui seront peut-être validé par la mairie.

L'école est en accord avec la décision concernant les éco labels mais regrettent sur la forme que cela soit imposé dans l'urgence alors qu'il n'y a pas de catalogues déjà validés.

On rajoute encore une charge sur les enseignants dans une situation déjà compliquée pour l'école.

Les maitresses soulignent unanimement l'urgence de ce sujet car le retard pris dans les commandes (mars au lieu de janvier) en sus de cette nouvelle contrainte risque de pénaliser les enfants.

Les associations et l'école demandent urgemment soit de mettre un catalogue conforme aux nouvelles règles à disposition, soit de décaler la mise en application à la rentrée prochaine pour donner du temps de s'adapter et de mettre en place les bonnes procédures.

Madame Levavasseur répond que la mairie s'est engagée lors de la réunion des directeurs d'école où cette annonce a été faite à accompagner les écoles dans cette transition écologique.

Par ailleurs ces produits écolabels sont plus chers et le budget par enfant a diminué cette année :

71 euros depuis plusieurs années passent 66 euros par élève.

Les associations interpellent la Mairie et demandent à avoir une réponse à la demande des présidents des associations concernant cette baisse de budget. Les interlocuteurs de la Mairie nous informent que cette baisse est due au budget de la ville, à la crise sanitaire, aux baisses de moyens des collectivités...

Le photographe de la Mairie de Chaville :

Des photos d'élèves ont été publiées dans le Chaville magazine avant que les enseignantes aient pu vérifier que les parents avaient donné l'autorisation de photographier.

Problème avec l'immeuble d'en face : Les enseignantes alertent sur les salles de bain de l'immeuble d'en face qui donnent directement sur les classes et qu'elles ne sont pas assez opacifiées. Aucun enfant n'a encore été témoin d'une scène mais la directrice a demandé à la Mairie de prendre contact avec le syndic d'en face (pour que les habitants sachent que leurs salles de bain sont visibles depuis l'école).